



Communiqué de presse - 17 avril 2020

Le MEDEF Anjou prône la solidarité et le collectif

Si l'annonce de la prolongation du confinement n'est pas une surprise, elle donne le coup d'envoi d'une nouvelle phase de l'accompagnement promulgué par le MEDEF Anjou auprès des entreprises du territoire.

Arrivé le 16 mars dernier, le nouveau Délégué général du MEDEF Anjou, Philippe Gauthier, a connu une prise de poste mouvementée. Entouré du Président Bertrand Schaupp et d'Henri Mercier, resté en soutien face à l'urgence de la situation, toute l'équipe a décuplé ses efforts pour fournir un important travail de clarification et de diffusion des informations aux entrepreneurs, pour les accompagner dans la résolution de problèmes spécifiques (mise en place de nouvelles organisations de travail, demandes d'aides...), les mettre en relation avec les acteurs institutionnels, faire remonter les informations terrain au national, faciliter la mise en place d'initiatives solidaires (fabrication de gel, masques, etc.)...

C'est aujourd'hui cet angle, la solidarité, sur lequel l'organisation patronale veut insister.

Elle vient de mettre en place « MEDEF Anjou solidarité », une chaîne de solidarité entre entrepreneurs locaux pour apporter une écoute, notamment psychologique et un premier niveau de conseils. Désamorcer des problèmes ponctuels (organisation du travail, dialogue social, finance...), se sentir moins seul, confier son stress, bref partager entre pairs pour mieux rebondir face à la crise actuelle.

Opérationnelle dès le 22 avril prochain, la cellule rassemble déjà plus de 20 entrepreneurs volontaires aux profils variés (consultants, médiateurs, experts comptables, banquiers, avocats, directeurs...).

Point d'entrée pour rejoindre ou bénéficier de cette chaîne : secretariat@medef-anjou.fr - 02 41 24 26 90

« Cette nouvelle chaîne de solidarité est là pour que le chef d'entreprise ne se sente pas seul et ne reste pas bloqué sur un sujet ou face à une crainte. Le format d'échanges sera relativement court, réactif et précis pour répondre aux attentes de chacun » explique Bertrand Schaupp, Président du MEDEF Anjou.

Par ailleurs, l'organisation se félicite de la **mise en place du « Comité de suivi bancaire départemental »** par la Direccte, avec le soutien de la DDFIP, la Banque de France, la Fédération Bancaire Française, les Chambres consulaires (CCI, CMA, CA), le MEDEF, la Cpme, l'Ordre des Experts Comptables et Bpifrance. Destiné aux entreprises qui souhaitent mettre en place le PGE (Prêt Garanti par l'Etat), ce comité interviendra dans la résolution des difficultés rencontrées dans ce cadre (relation avec les banques, délais ou iniquité des réponses, etc.).

Point d'entrée : secretariat@medef-anjou.fr - 02 41 24 26 90 - Opérationnel dès le 21/04/20.

Le MEDEF Anjou soutient également la **mise en place d'un comité de suivi du « crédit inter-entreprises »** qui aura vocation à aider localement les entreprises et à accélérer les processus de paiements entre clients-grands donneurs d'ordre et fournisseurs-sous-traitants.

Point d'entrée : secretariat@medef-anjou.fr - 02 41 24 26 90 – Opérationnel d'ici quelques jours.

« Grâce à une enquête interne ⁽¹⁾, nous savons que 71% des entreprises ont réussi à maintenir une activité même si elle est souvent minime puisque seules 8% des entreprises qui ont maintenu une activité, travaillent à 100%. Les chefs d'entreprise font face à un défi cornélien, entre préservation de l'économie et priorité sanitaire. Nous sommes convaincus que cette solidarité et toutes les initiatives collectives qui permettent d'accélérer la mise en relation des acteurs impliqués, est notre meilleure réponse pragmatique à destination des entreprises du territoire » conclut Bertrand Schaupp.

Celui-ci confirme d'ailleurs sa participation à un sondage mené par la CCI, en partenariat avec le MEDEF, la CPME, la FFB, l'UIMM, pour évaluer l'impact de la crise actuelle sur l'activité des entreprises du département.

(1) : sondage mené le 10/04/20 auprès des adhérents directs du MEDEF Anjou – 91 réponses.

Contact presse :

Sylvie Le Roux - 06 28 69 05 24 - sylvie.leroux@pressentiel.fr